

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 19 septembre 2014

Délibération n° 85-2014

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la tarification des certifications de langues pour 2014-2015.


Membres en exercice : 24 membres

Votes : 19

Pour :	19
Contre :	0
Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Tarification des certifications de langues 2014-2015

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 24 septembre 2014
--

Document mis en ligne le : 24 septembre 2014